

31 mars 2023
**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE**

« Climate 1070 » : Un Plan d'Actions Climat ambitieux !

A l'initiative d'Allan Neuzy, Echevin de la Transition écologique, avec le soutien de Fabrice Cumps, Bourgmestre d'Anderlecht, et du Collège Echevinal et de Bruxelles-Environnement; le Conseil communal a approuvé en séance de ce jeudi 30 mars, le Plan d'Actions Climat de la commune pour la période 2023-2030.

« Cette nouvelle étape fait suite à l'approbation par le Conseil, le 24 mars 2022, d'une ambition climatique et d'objectifs stratégiques conformes à la volonté européenne de neutralité carbone d'ici 2050. Celle-ci vise à **réduire de 55% les émissions directes de gaz à effet de serre** du territoire communal d'ici 2030 par rapport à 1990.» rappelle Allan Neuzy, Echevin de la transition écologique. « Le Plan d'Actions Climat permettra **d'améliorer la qualité de l'air, tout en verdurant d'avantage la commune. Il guidera aussi la commune sur d'autres aspects, notamment: énergie, mobilité, alimentation, ressources, eau, maillage vert, santé et gouvernance**» ajoute Allan Neuzy, Echevin de la transition écologique.

Un Plan d'Actions Climat (PAC) « Climate 1070 » comportant 73 actions concrètes a été élaboré : deux tiers des actions concernent le territoire communal, et un tiers concerne l'Administration



communale qui ne sera pas en reste en terme d'efforts. L'actions la plus prioritaire est la réduction des émissions des bâtiments communaux, des écoles, des crèches.

Pour le territoire communal, la gestion durable de l'eau dans l'espace public constitue un axe majeur pour éviter les inondations, citons en exemple les projets de rénovation des espaces publics du quartier Peterbos, qui intégreront ainsi le **principe du « zéro rejet » visant à supprimer le renvoi des eaux de pluie dans les égouts**. Un réseau de noues, de fossés et de bassins végétalisés a été imaginé avec le soutien de Bruxelles-Environnement dans le cadre du Contrat de Quartier durable.

« Le Plan d'Actions Climat est très important pour la commune d'Anderlecht, **sa mise en œuvre et l'obtention de progrès concrets au niveau local nécessitera une collaboration de l'ensemble des acteurs publics mais également des citoyens et des associations locales ainsi que des acteurs économiques**. Des moyens seront prochainement mis en œuvre afin de créer une dynamique collaboratives dans les différents quartiers anderlechtois. » ajoute Fabrice Cumps, Bourgmestre d'Anderlecht.